

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 7 novembre 2019 – 18 h

Présents :

- Représentants de la mairie : M. Le Maire, Mme Fréhel, M. Gloria
- Parents d'élèves : M. Braud, Mme Furlan, Mme Amblard, Mme Dunoguez, Mme Reinecke
- Enseignants : Mme Dechanteloup, Mme Grassi, Mme Rautureau, M. Xavier, Mme Budynek

Excusés :

- Mme Raveau, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Adjadj, DDEN
- M. Desnoes, parent d'élève

1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le dernier procès-verbal est approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Taux de participation
167	84	11	73	50,30 %

La participation est en légère baisse (52,53%).

- Les parents élus sont Mme Amblard, Mme Dunoguez, M. Desnoes, M. Braud.
- Les parents suppléants sont Mme Reinecke, Mme Girot, Mme Furlan

Suite à l'application de la Loi Blanquer, l'arrêté du 19 août 2019 modifie certaines modalités de fonctionnement relatif aux élections de parents d'élèves. Il introduit notamment la possibilité « sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école, d'introduire un vote uniquement par correspondance ». Au vu du nombre de participants qui ont voté par le biais de l'urne (un parent pour l'année scolaire 2019-2020), les membres du Conseil n'ont pas d'objection pour que le vote se fasse uniquement par correspondance. De ce fait, à la rentrée 2020-2021, le vote se fera uniquement par correspondance lors de l'élection des représentants des parents d'élèves.

3. Bilan de la rentrée 2019 – Effectifs

Au niveau des enseignants, il y a l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, Mme Dechanteloup et Mme Grassi, qui sont à mi-temps sur la classe de CM1-CM2. Mme Bakan assure cette année la décharge de direction le vendredi.

A ce jour, trois AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) sont présentes dans l'école. Un service civique est également présent (à compter du 7 novembre).

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés) se compose de la même maîtresse E (Mme Fustec) et de la même maîtresse G (Mme Ermacora) que l'année scolaire dernière. Mme Loti est la nouvelle psychologue scolaire.

Au niveau des effectifs, il y a eu 12 nouvelles inscriptions lors de cette rentrée. Les effectifs sont donc les suivants :

Niveau	CP : 22	CE1 : 20	CE2 : 26	CM1 : 14	CM2 : 22
Effectifs par classe	CP : 22	CE1 – CE2 : 28 CE1 : 20 / CE2 : 8	CE2-CM1 : 27 CE2 : 18 / CM1 : 9	CM1-CM2 : 27 CM1 : 5 / CM2 : 22	

Soit un total de 104 élèves actuellement.

Prévision 2020-2021 : 15 GS arriveraient en CP contre 22 élèves de CM2 qui partiraient au collège. Soit un total de 97 élèves pour l'année scolaire 2020-2021.

De nouveaux logements situés à côté de la boulangerie et de nouveaux lotissements de 63 parcelles sont en construction. Il y a également des logements sociaux vers le Pas des Roches – dont 61 de pré-vendus. M. Le Maire informe donc l'école d'éventuelles arrivées de familles ce qui pourrait faire augmenter les effectifs durant l'année scolaire 2021-2022.

Travaux et équipement de l'école

L'école remercie la mairie pour les travaux réalisés durant les vacances (changement de certains thermostats de radiateurs, trou comblé dans la petite cour, portes peintes).

Certaines demandes sont toutefois sollicitées auprès de la mairie :

- Les stores de la salle d'arts plastiques sont à changer.
- Vers le préau, une différence de niveaux du sol est de plus en plus flagrante. Certains élèves risquent donc de chuter.
- Les dalles du couloir de CM1-CM2 sont à recoller ou à changer ainsi que des dalles dans la classe de CM1-CM2.
- Des fissures superficielles ainsi que des trous au niveau du plafond de la classe de CP sont à combler.
- Des thermostats de radiateurs ne sont pas présents : il est donc impossible de réguler la température. Il en manque dans le bureau de direction et dans la classe de CE1-CE2.
- Il n'y a pas de chauffage au sein de l'école élémentaire : il fait en moyenne 16°C dans les classes. La Mairie informe que la carte électronique de la chaudière a été changée mais que le moteur d'extraction est aussi défaillant. Les délais de réparation ne sont pas encore connus à ce jour. L'école souhaite que ce problème soit résolu le plus rapidement possible pour que les élèves puissent travailler dans des conditions optimales. Mme Budynek fera un mot aux parents pour les informer.
- Le rideau à lames est bloqué dans la classe de CM1-CM2.

4. Vote du règlement intérieur

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Celui de l'année scolaire 2018-2019 est reconduit pour cette année scolaire.

Mme Budynek présente les différents articles du règlement intérieur : « Admissions et inscriptions », « Horaires, entrées et sorties », « Fréquentation scolaire », « Vie scolaire » et « Résultats scolaires et concertations avec les familles ».

Le règlement est adopté par le Conseil d'école. Il sera distribué aux familles pour signature.

5. Budget Mairie

Crédits de fonctionnement : 53 € par élève soit un total de 5936 €.

- Restant du budget à ce jour : 1574,65 €
- Des commandes de fournitures seront effectuées avant la clôture du budget.
- La clôture du budget a lieu mi-décembre.

Sorties scolaires : 1500 €

- Sorties lors de l'année scolaire 2019-2020 : 476 € (Puy du Fou) et 150 € (Cérémonie sur la différence)
- Restant à ce jour : 874 €
 - 153 € seront pris pour un bus (spectacle au Carré Amelot)
 - Une partie du budget sera également utilisée pour le transport lié au projet « Autour du Marais Poitevin ».

6. Budget Coopérative

Au 7 novembre, le budget « Coopérative » est de 1080€.

Au début de l'année, il restait 830,15 € sur la coopérative. La participation des familles a permis de récolter 1186 €. Certaines dépenses ont déjà eu lieu :

- 587 € pour l'inscription aux rencontres sportives USEP ;
- 310 € pour l'adhésion à l'OCCE ;
- 38 € pour le prix d'un ticket de bus Yélo.

7. Projets d'école et de classes

Les projets prévus sont les suivants :

- Le projet « Autour du Marais Poitevin » : c'est un projet autour de thématique de l'arbre en partenariat avec le Parc Naturel régional du Marais Poitevin, la LPO, le Pôle Nature et la Mairie
- Le cross de l'école pour l'ensemble des classes qui se fera fin avril
- Le « Permis internet » pour les CM2 et le « Permis piéton » pour les CE2 en lien avec la gendarmerie de Nieul/Mer (en attente d'une réponse de leur part)
- Le cycle natation pour les classes de CP et de CE1-CE2 dès le mois de mars
- Les rencontres sportives USEP pour toutes les classes : balle ovale et orientation pour le cycle 2 / athlétisme et balle ovale pour le cycle 3
- Le spectacle « Tick, Tac, Tock » pour les classes de CP et de CE1-CE2 le vendredi 29 novembre
- La chorale pour toutes les classes de l'école sur le thème de l'arbre (en lien avec le projet « Autour du Marais Poitevin »)
- La journée de liaison avec l'école maternelle sous forme d'Olympiades
- Les « défis maths » dans la classe de CE2-CM1
- Le visionnage d'un film sur le thème du développement durable (« Simplement sauvage ») pour les CE2-CM1
- Un projet de théâtre pour la classe de CM1-CM2 (écriture de saynètes avec les élèves)
- Une intervention de « Enfance et Partage » sur les droits des enfants et la maltraitance

Un projet est encore en réflexion : il s'agit d'un projet de classe de mer pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2. M. Xavier explique le projet à l'ensemble des membres mais met en avant qu'il ne reste qu'une semaine disponible. Il évoque les éventuelles dépenses liées à ce projet pour en faire part à la Mairie et à l'APE.

8. Evaluations nationales CP et CE1

Des évaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1 ont eu lieu durant le mois de septembre en français et en mathématiques. Il s'agit d'un repère pour les enseignants afin de choisir la démarche la plus adaptée pour la réussite de chaque élève. Une seconde passation pour les élèves de CP aura lieu en février.

9. Bilan sécurité : incendie – PPMS

Le premier exercice incendie a été réalisé le 4 octobre 2019. L'exercice s'est déroulé correctement, sans bousculade. Les élèves ont été prévenus de l'exercice. Un deuxième exercice aura lieu durant l'année : les élèves ne seront pas prévenus.

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » a été réalisé le 27 septembre 2019. L'exercice s'est déroulé sans panique de la part des élèves et a duré entre 20 et 30 minutes. Il s'agissait d'un exercice de confinement.

Un PPMS « risques majeurs » sera également réalisé au cours de cette année scolaire.

10. Questions des parents

- Serait-il possible que les enfants puissent sortir ou réintégrer leurs classes en dehors des heures de récréation, dans le cadre d'une prise en charge médicale ?

Mme Budynek rappelle qu'elle a la responsabilité de sa classe durant le temps scolaire et que cela pose un problème de sécurité si elle doit sortir de sa classe pour ouvrir le portail. Il est donc demandé aux parents que les rendez-vous médicaux soient annoncés à l'avance et que cela reste un caractère exceptionnel. Les parents peuvent venir rencontrer les enseignants pour en discuter.

- Le bruit dans les classes des CE1, CE2, CM1 et CM2 est très important. Qu'en pensez-vous ?

Cette question ne relève pas du conseil d'école. Les parents qui souhaitent davantage d'informations doivent se référer directement aux enseignants des classes.

- Des parents souhaiteraient voir plus souvent les cahiers du jour ou une manière de se rendre compte de l'évolution de leurs enfants ?

Cette question ne relève pas du conseil d'école. La distribution des cahiers du jour est propre à chaque classe et aux méthodes des enseignants. Les parents concernés doivent en parler directement aux enseignants.

Présidente du Conseil d'école
BUDYNEK Claire
Directrice

Secrétaire
DECHANTELOUP Roxane
Enseignante

